

Bulletin d'Information

Spécial N°4

Judi 19 juin 2008

Une profession : **TSEEAC** Un syndicat : **le SATAC**



ÉLECTIONS CAP TSEEAC 2008

Comme nous vous l'avions annoncé début avril, **la CGT a redécouvert l'existence du corps des TSEEAC et s'est lancée dans sa campagne habituelle de dénigrement :**

D'après la CGT, le SATAC UNSA pousserait, au sein du projet MOSAIC, à l'externalisation des fonctions dévolues aux TSEEAC (information aéronautique, assistance au vol, études, procédures, qualité de service, traitement des événements ...).

Serions-nous devenus fous ? ... enfin..., messieurs les CGTistes, Soyez sérieux !

Dans son tract intitulé «**EUROPE, DEUXIEME PAQUET CIEL UNIQUE** », la CGT dévoile ses contradictions, son amateurisme et sa communication mensongère : Elle qualifie MOSAIC d'Agence pour faire peur (il s'agit d'une organisation internationale), prétend que ça nous mène vers la privatisation et que la solution est la coopération. Puis, elle explique que «*la commission souhaite externaliser certains services*» et qu'«*elle se battra pour une organisation basée sur l'intégration de toutes les fonctions de la chaîne de sécurité*». **Ce prestataire intégré il existe : C'est MOSAIC !!!**

En fait, oubliant son bourrage de crâne et réagissant à chaud à ce projet, **la CGT reconnaît clairement que le modèle coopératif n'est pas la solution.**

A part la critique et la peur, que propose la CGT ?

Le programme de la CGT, c'est [**Fonction Publique d'Etat + coopération sur l'En-route + immobilisme**] = «**Performances accrues**», autrement dit l'immobilisme habituel accommodé à la sauce coopération. Et **la Commission et les acteurs du transport aérien devraient croire que c'est la voie pour réaliser les améliorations qu'ils attendent (?)**.

Le problème, mais la CGT ne le dit pas, c'est que la coopération qu'elle prône ne concerne que **l'en-route** : les contrôleurs d'**aérodrome**, ceux des **petites approches**, et ceux qui ne sont pas contrôleurs, risquent donc de se retrouver en dehors du système.

En effet, le projet de la Commission vise à créer un FAB pour améliorer la gestion de l'espace supérieur et à jeter à la concurrence (privatisation) le reste du contrôle.

D'ailleurs, dans son tract «**DES ELECTIONS A VALEUR DE REFERENDUM**», la CGT ne parle jamais de **Navigation Aérienne**, mais de **contrôle**.

Qui peut croire que les contrôleurs de tous les aérodromes sont concernés par un FAB sur le modèle coopératif ? Pour coopérer avec qui ?

Par contre, ensuite, exactement comme les tâches plate-forme dévolues auparavant aux BRIA, le contrôle pourrait être transféré aux exploitants d'aéroports : Ceux qui en voudront se le paieront, en faisant appel à des sociétés privées s'il le faut ...

Ce n'est pas de la science fiction.

Elle veut nous rassurer en nous proposant de nous réfugier dans la fonction publique d'Etat.

Mais ... **quelle fonction publique ??**

Le livre blanc sur la Fonction Publique souhaite contractualiser la relation employeur /employé (pour pouvoir y mettre fin plus facilement), introduit une part variable des rémunérations basée sur la réalisation d'objectifs et préconise en cas de réorganisation, de proposer aux agents concernés 2 ou 3 postes puis de les mettre en congé sans solde s'ils n'ont pas trouvé de solution au bout de 2 ans.

C'est ça le refuge que nous propose la CGT ??

En fait, **ce syndicat ne propose rien : Il critique ce que proposent les autres et surfe sur le mécontentement des personnels et sur la peur qu'il sème et entretient** trois fois par semaine à travers ses tracts mensongers (on a lu, dans un tract récent, la citation d'une intervention à l'Assemblée Nationale, amputée de sa dernière phrase ... simplement parce que l'intervention précisait que la DGAC ne serait pas privatisée !!!).

Pourquoi les personnels administratifs sont-ils toujours mal traités ?? Peut-être parce que, faute de syndicat professionnel, ils sont représentés par des syndicats qui n'ont aucun intérêt à les voir progresser puisque ça leur permet d'entretenir le mécontentement qui est leur fonds de commerce.

Que défend le SATAC UNSA ?

La principale raison qui a poussé le SATAC UNSA à s'engager dans ce projet MOSAIC est, justement, de faire en sorte que ce **prestataire de service public unique** soit, d'une part, construit pour rendre un **service non concurrentiel (service public européen)**, mais aussi pour qu'il soit **intégré** et donc qu'il englobe tous les aspects **Navigation Aérienne** au lieu d'être centré sur le seul contrôle, voire le contrôle en route (cf. Rapport du Groupe de Haut Niveau).

Mais il y a beaucoup d'autres raisons :

- L'Europe avance, et nous voulons être **acteurs de notre avenir** plutôt que subir.
- La Fonction Publique se transforme et la RGPP menace quelques uns de nos acquis, et nous voulons **anticiper les réformes** qui s'annoncent.
- La construction Européenne et la réforme de l'Etat ne sont pas de simples « concepts » : Tout ceci se traduit par des **mesures concrètes** et le SATAC UNSA ne compte pas, contrairement à la CGT, faire l'autruche.

Comment la CGT peut-elle vouloir donner des leçons après avoir failli, il y a quelques mois à peine, casser la logique protocolaire et sacrifier l'ensemble des personnels de la DGAC pour défendre les intérêts d'une poignée d'ICNA d'Orly et d'une partie d'Athis-Mons ?

Si nous avions compté sur la CGT, nous ne serions pas Techniciens Supérieurs et n'aurions donc pas obtenu la grille indiciaire actuelle ; nous n'aurions pas accès aux emplois fonctionnels (mais les autres corps, eux, très certainement) et ne serions pas 220 RTAC + 150 potentiels CTAC à pouvoir bénéficier d'indices de catégorie A ; nous n'aurions pas accès à des postes à responsabilités ou d'encadrement ; la formation n'aurait jamais été homologuée ; les contrôleurs d'aérodrome n'auraient pas de licence de contrôle et seraient peut-être dans la fonction publique territoriale ... avec les agents AFIS qui n'ont pas de normes médicales, etc.

Nous pourrions continuer la liste et même déborder du corps des TSEEAC : Les ICNA auraient-ils l'ATC et le 4^e grade, les IESSA auraient-ils la licence ESARR5 ... ?

Il y a ceux qui ont des idées, agissent, proposent et défendent et ceux qui sont dans la critique systématique, la promesse gratuite et prônent L'IMMOBILISME.

La position de la CGT sur l'Europe, c'est l'histoire des 3 petits cochons : « Qui a peur de l'Europe ?, C'est pas eux, c'est pas eux !! ».

Dans leur maison de paille (le MEEDDAT), ils ne craignent rien ni personne... !

Encore faudrait-il savoir ce que deviendra cette maison et être sûr d'y rester.

Pourtant, on voit bien que l'Europe est un rouleau compresseur et qu'elle finit sinon par

avoir gain de cause, au moins par faire bouger les choses et il n'y a que deux types d'attitude : Soit s'obstiner à résister, et le risque est grand de voir la maison s'envoler, soit tenter de construire quelque chose de nouveau, de plus solide et qui réponde aux demandes de la Commission et des différents acteurs du monde aéronautique.

L'IMMOBILISME dans un monde en mouvement n'est pas seulement une erreur, C'est, de notre point de vue, inconcevable ou inconscient.

Lors du premier paquet ciel unique, nous avons répondu à notre manière aux exigences de la Commission de séparer le prestataire de services et l'autorité de surveillance : **Sans ces contre propositions constructives et réalistes, où en serions- nous ?**

Sans alternative crédible, le risque est grand de voir l'Europe créer un prestataire chargé de l'en-route (et éventuellement quelques grandes approches).

Si cela se réalisait, ce qui attend les autres aérodromes, c'est un transfert soit aux collectivités territoriales soit aux exploitants d'aéroports ou, pire, la privatisation.

Pour l'éviter, il faut une structure européenne, intégrée, comprenant **tous les services de la navigation aérienne** et **tous les corps** qui contribuent de près ou de loin à l'écoulement du trafic aérien, sans oublier de promouvoir, y compris sur le plan Européen, les aspects « surveillance » : **C'est l'idée que défend le SATAC UNSA.**

TSEEAC, si vous voulez réellement être défendus, vous devez voter en fonction des idées exposées et du bilan présenté (quand il y en a un) par les syndicats qui s'adressent à vous (pour la plupart, ils ne le font que tous les 3 ans).